

## ESVRES

## Un nouveau poste de police



Jean-Yves Brassé, adjoint, devant le nouveau poste destiné aux policiers.

La commune vient de mettre à la disposition du policier municipal Gérard Dagneau et du garde champêtre Jean-Jacques Mendonça un nouveau local destiné à recevoir le public.

Il est situé tout près de l'hôtel de ville sur la place Auguste-Noyant. Ces deux fonctionnaires à la solide expérience reçoivent désormais le public dans des bureaux adaptés permettant la confidentialité et dans les meilleures conditions pour traiter tout ce

touche à la police de la route, la surveillance en général, la police des eaux et la délinquance.

Ces locaux sont ouverts les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, le matin de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h. En cas d'absence pendant ces horaires, appuyer sur l'interphone.

Correspondant NR : Jules Catala, tél. 02.47.53.65.00.

## Un nouveau poseur de PVC

Gérald Degueille vient de créer sa propre entreprise au 5, place des Droits-de-l'Homme : « Mon patron était âgé, ce qui m'a décidé à



Gérald Degueille s'installe à son compte au 5, place des Droits-de-l'Homme.

me mettre à mon compte. »

Il propose aux particuliers la pose de menuiseries en PVC et aluminium et en particulier le sur-mesure. On peut aussi lui confier des travaux de petite serrurerie. Ayant œuvré pendant dix ans en région parisienne, trois ans dans la Sarthe, puis en Touraine, ce passionné de pétanque est un homme expérimenté et compétent dans ce domaine si particulier du bâtiment. Pour l'aider et se perfectionner, Jordan Lemos apprenti, découvre le métier sur le terrain.

On peut contacter Gérald Degueille au 02.47.26.43.52 et au 06.72.42.01.20.

Correspondant NR : Jules Catala, tél. 02.47.53.65.00.

## CORMERY

## Des projets pour le patrimoine local

Le conseil municipal de Cormery s'est prononcé, après débat, pour la réalisation d'un diagnostic sur le patrimoine historique de la commune et d'une étude préalable à l'institution d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).

**Audit du patrimoine historique.** Le maire, Antoine Campagne, propose de lancer une étude pour établir un état des lieux du patrimoine architectural de Cormery, afin de mettre en œuvre les moyens de la sauvegarde et de le valoriser. « Ce travail comportera une phase de diagnostic (inventaire, état des bâtiments), et une phase de programmation (degrés d'urgence, évaluation des travaux pour mise en sécurité, etc.) ».

Après délibération, les élus se prononcent pour la réalisation de l'audit (une voix contre, deux abstentions). Le maire est mandaté pour entreprendre les consultations de cabinets d'études répondant aux exigences requises, pour solliciter des subventions (Région, DRAC, conseil général) et pour signer les documents relatifs au dossier.

**Institution d'une ZPPAUP.** Le maire propose la mise à l'étude d'une zone de protection du patri-

moine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) sur le territoire de la commune. « Des immeubles sont déjà protégés au titre des Monuments historiques... Il s'agit de reconnaître aussi la richesse architecturale d'édifices non protégés et de conserver les caractéristiques paysagères de la commune... Cela s'inscrit dans la politique nationale de développement et d'aménagement durable de l'espace... Cette mesure de protection contractuelle entre l'État et la commune sera servitude d'utilité publique... qui devra être annexée au PLU (plan local d'urbanisme), auquel elle s'impose. » Le projet est adopté (une abstention). Le maire sollicitera des subventions (Région, DRAC, conseil général) et va procéder aux consultations.

**Demande d'aide à la Région.** Suite aux dégâts causés par un orage sur la toiture du clocher de l'église Notre-Dame-du-Fougeray, le conseil sollicite l'aide au taux maximum de 50 % pour les frais de mise en sécurité sanitaire du clocher.

A suivre : Agenda 21 et autres délibérations.

Correspondant NR : Jean Gouyau, tél. 02.47.43.05.16.



La municipalité a pour objectif de préserver et valoriser le patrimoine local.

## A SAVOIR

## Journées du patrimoine

Les Amis d'Alcuin et de l'abbaye de Cormery seront présents comme chaque année aux

journées du patrimoine les 20 et 21 septembre. Ils accueilleront les visiteurs à la tour Saint-Jean, place du Champ-de-Foire, de 10 à 12 heures et de 14 h 30 à 18 heures.

Du nouveau chez les parents d'élèves de l'association Napee. Un nouveau président, Bruno Rochais, vient de prendre les commandes de cette association qui compte une cinquantaine de membres dans ses rangs.

Il est entouré d'une équipe presque entièrement renouvelée, où l'on trouve Pascaline Guerriau à la vice-présidence, Nathalie Cottreau au secrétariat, assistée de Sandra Carvalho. Stéphane Leclerc est trésorier et Brigitte Devaux son adjointe.

« Nous comptons rester sur

l'ancienne dynamique pour tout ce qui concerne l'encadrement éducatif tant sur le plan de la sécurité que du cadre de vie », confesse le nouveau président. Il compte bien s'investir dans l'organisation du marché de Noël et dans d'autres animations dont les bénéfices sont redistribués pour des spectacles en direction des enfants de la maternelle comme du primaire. Ces bénéfices participeront également aux frais de transports scolaires.

Contact : tél. 02.47.26.59.82.

Correspondant NR : Jules Catala, tél. 02.47.53.65.00.

## Noms de rues et incivilités

Le dernier conseil municipal a aussi débattu sur les noms des voies et rues du lotissement « les jardins du Vallon 2 ».

Sur présentation de Marie-Josée Duboël la voie n° 1 est nommée « Les jardins du Vallon » ; la voie n° 2, rue du Saute-Loup ; voie n° 3, rue de l'Ouche-frais ; voie n° 4 : allée des Fosses rouges. Suite à de nombreuses palabres dans le lotissement « le domaine de Varidaine » la voie n° 1 est nommée rue du Carroi-de-Varidaine, la voie n° 2, l'impasse de Varidaine et la voie n° 3 rue de Beauregard.

Pour la première fois le public a eu la parole, suivant la volonté de la nouvelle municipalité et de la modification du règlement intérieur du conseil municipal. Mado Destruel s'est inquiétée des incivilités dans la commune pendant l'été. Le maire, Lucie Degail a profité de cette de-

mande pour expliquer des décisions. Elle a fait remarquer qu'une navette quotidienne gratuite pour aller à la piscine de Saint-Branches avait été mise à disposition et que « l'accueil jeunes » comme « l'espace Public numérique » avaient fonctionné tout l'été en particulier pour les jeunes. « Suite à quelques incidents inquiétants, je me suis résolue à prendre un arrêté interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique dans le but de protéger les adolescents. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter les rondes nocturnes de la police municipale et des conseillers municipaux suite à des dégradations constatées sur le plateau sportif », a déclaré Lucie Degail qui compte œuvrer dans cette direction à l'automne et dans le cadre du programme local d'éducation et du futur conseil communal des jeunes.

## TRUYES

## Belle journée pour l'Arc-en-Ciel



Quelques-uns des nombreux vététistes venus par amitié pour l'Arc-en-Ciel.

Les randonnées de l'Arc-en-ciel, à Truyes, ont eu les faveurs du ciel cette année. Épargnées par la pluie, elles ont connu une de leurs meilleures affluences. On a compté 160 marcheurs et près de 70 vététistes ayant payé leur inscription. Il faut leur ajouter les moins de 15 ans, accueillis gratuitement, et les résidents les plus valides, qui ont fait avec leurs encadrants un parcours de 2,5 km, soit plus de 250 participants.

Ce volet sportif a été complété par le match de football des super-vététistes, toujours partants pour la bonne cause. Quant aux autres qui ont fait des efforts physiques, il a dépassé les 200 couverts. Bref, cette journée a été un succès.

Les membres de l'Arc-en-ciel ont été sensibles à cet élan d'amitié. Le président, Jasmin Servais, s'est exprimé en leur nom : « Il est réjouissant, a-t-il déclaré, de voir tant de personnes prendre part à notre rendez-vous annuel. Ce gage d'amitié, chaque année renouvelé, est réconfortant pour les résidents et leurs familles. Il récompense les efforts de tous pour améliorer le quotidien de ceux qui vivent au hameau de l'Arc-en-ciel. »

En effet, les bénéfices de cette journée sont employés à des investissements au profit des adultes polyhandicapés.

Correspondant NR : Jean Gouyau, tél. 02.47.43.05.16.

## Ateliers de 3P2A : réunions de rentrée

Trois ateliers de l'association culturelle 3P2A organisent une réunion préalable à la reprise des activités. Elles auront toutes lieu au château de Bel-Air :

– Lundi 15 septembre, 19 h,

atelier créa- loisirs (adultes).

– Mardi 16 septembre, 19 h, atelier théâtre.

– Mercredi 17 septembre, 19 h 15, atelier « petits doigts » (activités manuelles enfants).

## A SAVOIR

## Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira jeudi 18 septembre, à 20 h, à la mairie.

## Un nouveau président pour les parents d'élèves



Bruno Rochais est à la tête de l'association de parent d'élèves Napee, le bureau a été en grande partie renouvelé.

## LARÇAY

## Cours de judo ju-jitsu

Reprise des cours de judo ju-jitsu au dojo de Larçay-Veretz.

Baby : 4 - 5 ans 2003-2004, mercredi 9 h 30 - 10 h 30 ou mardi 17 h 18 heures.

Débutants : 2001-2002, mercredi 10 h 30 - 11 h 30 Vendredi 17 h - 18 h vendredi 17 h - 18 heures.

Niveau 1 : 1999-2000, mardi - vendredi 18 h - 19 h. Niveau 2 : 1994 à 1998 mardi - vendredi 19 h - 20 heures.

Adultes : mardi, vendredi 20 h - 21 h 30.

Cours au dojo de Larçay. Licence 32 euros (pour tous).

Professeur Christine Lebaupin, brevet d'État 5° Dan judo - ju-jitsu.

Dossier complet pour les cours : certificat médical ou tampon si passeport, licence signée + 3 enveloppes timbrées

Renseignements : tél. 06.63.48.42.15

## LA VILLE-AUX-DAMES

## Du neuf pour les sportifs



Nathalie Smeets, adjointe aux sports, devant les nouveaux courts de tennis situés derrière le gymnase.

Pour la rentrée, les sportifs utilisaient du gymnase, du basket notamment, vont trouver du changement. En effet, suite à l'incendie volontaire de l'année dernière, le gymnase a été repris en peinture et surtout a vu son revêtement refait totalement. Un magnifique sol qui va, n'en doutons pas, changer les conditions d'entraînement et de jeu. Cette opération qui a coûté 56.000 euros, est venue en complément de la réfection totale du toit il y a quelques mois. Plus de fuite, peinture fraîche, nouveau sol, il n'y a plus qu'à attendre de belles performances de la part des sportifs. Dans la salle du 1.000 clubs également le lifting est notoire puisque le local a été repris totalement avec l'aide entre autres des basketteurs qui ont donné un

sérieux coup de main pour cette remise en état. Juste derrière le 1.000 clubs, c'est désormais la maison des associations qui a droit de cité dans les anciens locaux du centre de loisirs. Les locaux seront inaugurés le 4 octobre prochain. Enfin, deux courts de tennis neufs ont fait leur apparition derrière le gymnase pour la somme de 75.000 euros. Ces deux courts permettront de libérer un court derrière l'école pour une ouverture permanente au public et de réaliser un street park. Un préau est également prévu pour la danse ainsi qu'un podium pour le circuit de modélisme situé à proximité de la salle Maria-Callas.

Correspondant NR : Patrick Senné, tél. 02.47.44.19.91.

## Aide aux travaux ménagers jardinage ou bricolage

L'entraide de La Ville-aux-Dames propose des personnes pour une aide ponctuelle ou régulière pour des travaux ménagers, de jardinage ou de bricolage (il faut fournir le matériel). L'association se charge de toutes les démarches administratives et il est possible de déduire des impôts le coût de l'intervention

(13€ de l'heure toutes charges comprises) à hauteur de 50 %.

Renseignements à l'accueil du centre Camille-Claude, tél. 02.47.32.03.99.

Correspondant NR : Patrick Senné, tél. 02.47.44.19.91.

## EST TOURANGEAU

## Destination Brésil

L'association Ginga Capoeira de Montlouis concocte un week-end comme elle en a le secret samedi 27 et dimanche 28 septembre, salle Léo-Lagrange à Montlouis.

« Destination Brésil », opération porte ouverte, propose un stage danses brésiliennes gratuit le samedi de 14 h 30 à 17 h. La soirée « Pagode » sera animée avec le groupe Les Gringos avec rythmes et sons brésiliens sur un

zeste de caipirinha (entrée libre et gratuite).

Le dimanche sera réservé à la capoeira avec un stage gratuit d'initiation de 14 h à 17 h. Tout au long du week-end : artisanat d'art brésilien et exposition photos.

Renseignements au 06.87.92.44.21.

Correspondant NR : Bernard Liébus, tél. 06.18.18.37.00.

## VÉRETZ

## De retour sur les tables...

Pendant que la Vézétzoise Marie-Christine Fillou dispute les JO de Pékin handisport, l'AS Vézetz tennis de table a repris la saison. Sport et convivialité pour tous les niveaux, jeunes, moins jeunes, débutants confirmés... Trois créneaux d'entraînements sont proposés, le mercredi de 15 h 45 à 17 h 15 pour les enfants avec un entraîneur diplômé, 18 h à 20 h pour les loisirs juniors et adultes, et enfin de 20 h à 22 h pour les compétiteurs. L'équipe première

(de gauche à droite) Thierry, Éric, Nicolas et Sébastien) essaiera de faire bonne figure à l'image de la saison passée.

Renseignements et inscriptions auprès du président Thierry Robisson, tél. 02.47.50.52.57 ou auprès du secrétaire Éric Biraull, tél. 02.47.50.38.02.

Correspondant NR : Bernard Liébus, tél. 06.18.18.37.00.



Une équipe première décidée à faire au moins aussi bien que l'année dernière.

## Apéro jazz avec le groupe Caragoss'

Comme chaque année, Vézetz s'associe au festival Jazz en Touraine avec son traditionnel Apéro Jazz. Quoi de plus agréable que d'écouter à l'heure de l'apéro une musique entraînant en plein air. Vous pourrez donc venir écouter le groupe Caragoss' vendredi 19 septembre à 18 h au parc de la Gagnerie (en cas d'intempérie le concert aura lieu à la Rotonde de l'école).

Imaginez Django Reinhardt sur les sentiers d'un Orient de légende. Imaginez encore Mozart rattrapé par le swing fondateur des musiques populaires et vous aurez alors un avant-goût de l'univers musical de Caragoss'.

Ce quartet à géométrie variable (deux guitares, un violon, une contrebasse auxquels les voix viennent parfois se superpo-

ser) a construit un répertoire où se reflètent parfaitement les diverses inspirations de chacun de ses membres. Swing manouche, note bleue du jazz, bossa, transe, ballade, chanson française... Telles sont quelques-unes des diverses expressions de ce voyage musical.

A la manière d'un monsieur Loyal qui aurait endossé le costume de Charlot, le quartet Caragoss' distille avec brio un goût affirmé pour des réjouissances teintées d'humour, de fantaisie et de fraternité.

Concert gratuit. Buvette sur place. Renseignement : service culturel, tél. 02.47.35.70.09.

Correspondant NR : Bernard Liébus, tél. 06.18.18.37.00.

## Plan de prévention des risques d'inondation

Une très longue période sans catastrophe l'a fait oublier mais une inondation de la Vallée du Cher de l'ampleur des grandes crues historiques de 1709, 1856 et, dans une moindre mesure, de celles de 1977 et 1982, est toujours possible.

Pour éviter l'exposition aux risques des nombreux enjeux humains, économiques et environnementaux, la préfecture élabore et met en œuvre un Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI).

Préalablement à l'adoption du PPRI, une enquête publique aura lieu du 15 septembre au 15 octobre à la mairie de Vézetz. Le commissaire enquêteur se tiendra prêt à recueillir toutes les ob-

servations des propriétaires et des habitants concernés et sera à même de répondre à leurs questions en mairie, les :

– vendredi 19 septembre de 14 h à 17 heures

– samedi 4 octobre de 9 h à 12 heures.

Il est à noter que les observations faites par courrier devront être adressées au siège principal de l'enquête : à M. le président de la commission d'enquête PPRI, hôtel de ville 37150 Bléré.

Renseignements : Mme Thibault au 02.47.35.70.05

Correspondant NR : Bernard Liébus, tél. 06.18.18.37.00.

## " Entre deux siestes " : cirque burlesque

Vendredi 3 octobre à 20 h 30 et samedi 4 octobre à 18 h 30, complexe sportif Jean-Raimbault, sous chapiteau. Spectacle à partir de 5 ans. Tarif unique : 7 € par personne. Mise en scène de Tayb Hassini avec Christian Cerclier, Olivier Collonges, Pierre Le Noc et Julien Monin.

Quatre clowns acrobates donnent vie au « vagabond », personnage emblématique et atypique du cinéma muet du début du XX<sup>e</sup> siècle. Un spectacle noir et blanc, drôle et inventif pour le plaisir des grands et des petits. La vie a peut-être été conçue entre deux siestes, dans une « cour de création »... Un gardien, un homme des hauteurs, un malin,

un étourdi : quatre personnages vivent dans un monde où chacun est chez lui. C'est l'histoire d'une cour de création où tout s'invente à chaque croisement, un rond-point avec des portes où chaque entrée est une surprise... Dans ce monde inventé, la règle c'est le jeu : tour à tour clowns, funambules, acrobates, danseurs, jongleurs, tout est prétexte à jouer pour se découvrir, se connaître, se rencontrer.

Renseignements et réservations auprès du service culturel au 02.47.35.70.09.

Correspondant NR : Bernard Liébus, tél. 06.18.18.37.00.

## A SAVOIR

## Accueils de loisirs

Calendrier des inscriptions pour les Accueils de loisirs : vacances de Toussaint, inscriptions du 6 au 11 octobre ; vacances de

février, du 2 au 7 février ; vacances d'avril, du 30 mars au 4 avril ; vacances d'été, pour les enfants domiciliés à Vézetz du 4 au 9 mai, pour les enfants domiciliés hors commune du 11 au 16 mai.